

CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 31 août deux mil vingt et un, à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 24 août 2021, s'est réuni à la salle polyvalente, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur CARADEC Jean-Louis, Maire.

Etaient présents tous les membres en exercice, sauf Mme LE GOUIL Agnès qui a donné procuration à M. LE LOCH Pierre ; Mme Isabelle TANGUY qui a donné procuration à M. CARADEC Jean-Louis ; M.

Guillaume FORT.

Mme Elodie GUENNEC a été élue secrétaire de séance.

COMPTE RENDU

Présents : 12 - Procurations : 2 - Votants : 14

1. AFFAIRES SCOLAIRES :

1.1. Organisation de la rentrée scolaire 2021-2022 :

Madame Marjolaine ULLOIS DOURTHE, adjointe aux affaires scolaires, rappelle que le conseil municipal du 26 février 2021 a décidé du maintien des rythmes scolaires de 4.5 jours à l'école publique des 3 pommiers à Peumerit.

Une information précisant l'organisation a été transmise cette semaine aux parents.

Mme ULLOIS DOURTHE présente aux élus les effectifs à la rentrée, l'organisation des activités scolaires et périscolaire dans le cadre de 4,5 jours de classe et précise que le projet d'école 2020-2025, validé au conseil d'école du 29 juin 2021 projette les priorités ci-dessous :

Le projet d'école contribue à l'ambition commune tout en répondant à des besoins locaux. Il constitue un des leviers majeurs de construction de valeurs communes par les élèves au sein de la communauté éducative.

En cela, il se nourrit de toutes les initiatives collectives propices à la promotion de valeurs de l'école publique et à l'acquisition par tous les élèves du socle commun et des programmes dans toute leur diversité.

Le projet d'école est rédigé par l'équipe enseignante et validé par l'inspectrice de l'Education Nationale. 3 enjeux collectifs sont identifiés:

- Œuvrer pour une école qui cultive le sens des équités : accompagner la réussite de chaque élève.

- Garantir des conditions d'apprentissage favorables pour tous les élèves.

- Renforcer l'acquisition des fondamentaux par tous les élèves.

- Œuvrer pour une école qui soit un lieu de cultures et de partages : adapter les outils et les parcours de formation et promouvoir l'ouverture de l'école.

- Favoriser l'égal accès de tous à la culture artistique, dans le cadre d'un parcours cohérent organisé autour de partenariats forts et réguliers.

- Favoriser l'égal accès de tous à la culture numérique abordée tant d'un point de vue d'apprentissages que d'un point de vue d'objet étude.

- Œuvrer pour une école qui favorise le bien-être et la sécurité de l'élève et du futur citoyen : renforcer les liens avec tous les partenaires.

- Renforcer les liens avec les familles et les partenaires, favoriser la coéducation.

- Former des élèves respectueux, responsables et engagés.

Les projets 2021 – 2022 sont les suivants :

Initiation au breton : cycle 1

L'équipe enseignante remercie la municipalité d'avoir accepté de financer l'intervention breton. La DASEN octroie une intervention d'une heure par semaine pour l'année 2021-2022. Les MS/GS bénéficieront de cet enseignement.

Projet Jardin et petites bêtes: toutes les classes

travail interdisciplinaire.

Représentation finale : Premier trimestre année 2021-2022

Projet mer : toutes les classes

Le fil conducteur pour cette année sera le thème de la mer.

Les CE2/CM1/CM2 vont continuer à suivre la mission « Under The Pole ».

Une classe découverte est à l'étude pour les CP/CE1 et les CE2/CM1/CM2.

Une Autre projet est à l'étude

Du côté du personnel communal affecté à l'école, comme pour l'année scolaire précédente, 4 agents à temps non complet (2 à 22h/semaine en contrat aidé, un CDD de 24h semaine, un CDD à 7h semaine), et un cuisinier à temps plein sont employées pour l'école.

1.1. Bilan cantine – garderie année scolaire 2020/2021 et vote des tarifs 2021/2022 :

1.1.1. BILAN DE LA CANTINE MUNICIPALE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 :

Mme Marjolaine DOURTHE-ULLOIS, adjointe, présente le bilan du fonctionnement de la cantine pour l'année écoulée.

Recettes cantine en €

Périodes facturées aux familles	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Sept-Oct	4 500,20	4 032,56	4588,49	4388,80	3731.10
Nov-Dec	4 448,48	3 857,01	4927,64	4148,90	3994.15
Janv-Fev	3 632,29	4 118,47	3574,52	3523,35	3777.9
Mars-Avril	3 898,08	4 103,87	4268,51	1271,25	2318.9
Mai-Juillet	6 426,05	4 795,93	7458,71	1981,90	5442.20 (avril-juillet)
Etat : 2€ / repas à 1€				572	1215
TOTAL	22 605,10	20 907,54	24 817,87	15 886,20	20 479,25

Nombre de repas servis

Périodes	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Enfants	6 185	5 770	6726	4219	5375
Adultes	296	242	264	187	272
TOTAL	6 481	6 012	6990	4406	5647

Dépenses alimentation en €

Périodes	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Sept-Dec	4 646,24	5 437,06	5612,37	6262,60	5067,12

Janv-Juill	8 528,62	8 835,27	9353,66	5 918,15	9128.05
SOUS - TOTAL	13 174,86	14 272,33	14966,03	12180,75	14195,17
Moins Goûter garderie	- 2360	-2360	-2370	- 2370	-2370
TOTAL	10 814,86	11 912,33	12596,03	9 810,75	11825,17
Coût alimentaire par repas	1,67	1,98	1,8	2,23	2,09

BILAN GLOBAL CANTINE :

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Dépenses alimentation :	10 814,86	11 912,33	12 596,03	9810,75	11 825,17
Salaires (cuisinier, ATSEM, assistantes)	15 000	15 000	16 000	16 000	16 000
<i>Frais de fonctionnement :</i> <i>Dont :</i>	4 862,48	5 556,90	5 386,82	5633,72	5029,36
- EDF	1 642,66	1 440,38	1950,15	1197,24	1874,77
- SAUR	1 313,94	1 701,12	1626,23	1672,41	1464,57
- Analyse repas	400,02	942,02 (avec diag)	403,70	405,54	405,54
- Mise en place du Plan de Maîtrise Sanitaire	0	0	0	0	0
- Produits d'entretien	1 505,86	1 473,38 (dont 1 aspirateur)	1 406,74	2358,53(dont Frigo 428.06 et serviettes 151.80)	1284,48
TOTAL DEPENSES	30 677,34 €	32 469,53 €	33 982,85€	31 444,47 €	32 854,33 €
TOTAL RECETTES	22 605,10 €	20 907,54€	24 817,87€	15 886,20€	20 479,25 €
DEFICIT	- 8 072,24 €	- 11 561,99€	- 9 164,98€	- 15558,27	- 12 375,08
Prix de revient du repas	4,73	5,40	4,86	7,13	5,82

Comparatif des tarifs cantine - autres communes 2020-2021

CANTINE	PLOGASTEL	PLOZEVET	POULDREUZIC	TREOGAT	TREMEOC
Repas enfant	3,65€	2,50€	3,30€	3,92€	3,55€ (7€ sans

					inscription)
2ème enfant	3,47€				
3ème enfant	3,33€		2,70€	3,14€	
4ème enfant et +	3,27€				
Repas adulte	6,77€	€	6,45€	6,24€	4.15€

1.1.2. TARIFICATION SOCIALE DES CANTINES SCOLAIRES :

Madame Marjolaine ULLOIS-DOURTHE informe les élus de la tarification sociale des cantines scolaires. Dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, des mesures sont mises en œuvre pour garantir aux enfants en situation de pauvreté l'accès aux biens et services essentiels, notamment dans le champ de l'alimentation.

L'Etat instaure une aide financière pour les communes et intercommunalités, afin que les enfants en situation de pauvreté qui y résident puissent manger à la cantine pour 1€ maximum. Aussi, un soutien financier est mis en place afin d'inciter à une tarification sociale de la restauration scolaire dans les écoles élémentaires publiques ou privées sous contrat.

La mesure est applicable pour les collectivités suivantes :

- Les communes éligibles à la fraction cible de la dotation de solidarité rurale (DSR) lorsqu'elles ont conservé la compétence cantines ;
- Les établissements publics de coopération intercommunale ayant la compétence cantines lors deux tiers au moins de leur population habitent dans une commune éligible à la DSR cible.

L'aide, qui s'élève à 2€ par repas servi et facturé au plus 1€ aux familles est versée à deux conditions :

- La tarification sociale des cantines doit prévoir au moins trois tranches
- La tranche la plus basse de cette tarification ne doit pas dépasser 1€ par repas.

Rappel de la TARIFICATION 2020-2021 :

Tarifs 2020-2021
Tarifs modulés selon le quotient familial pour le repas enfant ; cf : tableau*
3.60€ contrat aidé
6.20€ pour le repas adulte, employés communaux, instituteurs ou intervenants extérieurs
4.75€ le repas adulte réduit à deux plats

	QF<500€	501€<QF<850€	851€<QF<1260€	QF>1260€
1 ^{ER} et 2è enfant	1€	3.55€	3.60€	3.65€
3è enfant	1€	2.85€	2.90€	2.95€

Proposition de tarification 2021-2022 :

Proposition de tarifs 2021/2022 de la commission scolaire
Tarifs modulés selon le quotient familial pour le repas enfant ; cf : tableau*
3.67 € contrat aidé
6.32 € pour le repas adulte, employés communaux, instituteurs ou intervenants extérieurs
4.85€ le repas adulte réduit à deux plats

*Tableau des tarifs des repas enfants modulés selon le quotient familial

	QF<500€	501€<QF<850€	851€<QF<1260€	QF>1260€
1 ^{ER} et 2 ^e enfant	1€	3.62€	3.67€	3.72€
3 ^e enfant	1€	2.91€	2.96€	3.01€

Maintien du tarif réduit pour le 3^e enfant

En cas de non transmission du Quotient Familial et du N° d'allocataire par la famille, le tarif QF>1260€ sera appliqué.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal,
A L'UNANIMITE
Vote les tarifs CANTINE 2021-2022 à partir du 02/09/2021**

1.2. BILAN DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE 2020/2021 :

Mme Marjolaine ULLOIS- DOURTHE donne lecture du bilan de la garderie pour l'année 2020-2021 au travers des tableaux ci-dessous :

Rappel de la tarification 2020-2021

	<500€	501€<QF<850€	851€<QF<1260€	QF>1260€
Matin	1,00 €	1,20 €	1.80€	2.05€
A-M	1,00 €	1,60 €	2.15€	2.45€
Journée	2,00 €	2,50 €	2.90€	3.05€
Forfait max. période	45,00 €	53,00 €	62€	64€

TABLEAU D'ÉVOLUTION DEPENSES RECETTES GARDERIE :

DEPENSES	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Fournitures scolaires	470€	470€	470€	470€	470€

Goûter provenant de la cantine	2360€	2360€	2370€	2370€	2370€
Entretien, maintenance	700€	700€	700€	700€	700€
Frais PTT + divers	270€	270€	270€	200€	200€
Charges de personnel	11 850€	11 850€	12 000€	12 200€	12 200€
Total	15 650€	15 650€	15 810€	15 940€	15 940€

RECETTES	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Facturation familles	5 441,98€	3 623,96€	4 688,14€	3 244,90€	4 583,40€
DEFICIT	- 10 208,02€	- 12 026,04€	- 11 121,86€	- 12 695,10€	- 11 356,60€

Fréquentation annuelle

2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		2020-2021	
Matin	750	Matin	682	Matin	637	Matin	472	Matin	650
Soir	848	Soir	524	Soir	613	Soir	569	Soir	926
Journée	287	Journée	186	Journée	242	Journée	218	Journée	358
Forfait	25	Forfait	25	Forfait	30	Forfait	11	Forfait	11

Selon les périodes, entre 30 et 40 enfants différents fréquentent occasionnellement ou régulièrement la garderie municipale.

Comparatif des tarifs garderie - autres communes 2020-2021

Plozévet

QF	Accueil matin	Accueil soir	Forfait matin+soir
QF ≤ 500€	1€	1,20€	2,10€
501€ ≤ QF ≤ 700€	1,20€	1,50€	2,50€
701€ ≤ QF ≤ 850€	1,50€	1,70€	3,00€
851€ ≤ QF ≤ 1100€	1,70€	2,00€	3,30€
> 1100€	1,90€	2,10€	3,50€

Plogastel -Saint-Germain (2020/2021):

GARDERIE PERISCOLAIRE

L-Ma-J-V	Occasionnel matin	2,37 €
L-Ma-J-V	Occasionnel soir (goûter inclus)	2,96 €
L-Ma-J-V	Journée complète (goûter inclus)	4,64 €
	Forfait mensuel (maxi facturé)	42,29 €

Tréogat :

- Matin – de 7 h 30 à 8 h 50 : 1,56 €,
- Soir – de 16 h 30 à 17 h 30 : 1,96 € (y compris le goûter)
- Soir – de 17 h 30 à 18 h : 0,58 €
- Soir – de 18 h à 18 h 30 : 0,58 €
- Soir – de 18 h 30 à 19 h : 0,58 €
- Matin et Soir – de 7 h 30 à 18 h : 2,87 € (y compris le goûter)
- Garderie Pause méridienne – de 13 h 15 à 13 h 35 : 0,58 €
- Soir – dépassement après 19 h : forfait de 10 € ;

Tréméoc :

- 7 H 30 à 8 H 35 : 1,65 €
- 16 H 30 à 19 H : 2,50 €
- 16 H 30 à 18 H : 1,90 €
- APC 17 H 30 à 19 H : 1,50 €
- APC 17 H 30 à 18 H : 0,65 €
- pénalité après 19 H : 10 €

APPROBATION DES TARIFS GARDERIE POUR L'ANNEE 2021/2022 :

Mme Marjolaine ULLOIS- DOURTHE :

- rappelle que la garderie municipale fonctionne dès 7h30 le matin, et ferme à 19h, 12h30 le mercredi. Elle accueille en moyenne 12 enfants chaque jour.
- précise que la garderie est la seule structure communale d'accueil des enfants. Elle constitue une aide indispensable aux familles, un service public essentiel en direction de l'Enfance.
- remercie son personnel pour son professionnalisme.
- rappelle les tarifs appliqués actuellement, année scolaire 2020/2021, différenciés selon le quotient familial dans le cadre du contrat ALSH avec la CAF.

TARIFS GARDERIE 2021/2022

	<500€	501€<QF<850€	851€<QF<1260€	QF>1260€
Matin	1,00 €	1.22 €	1.84€	2.09€
A-M	1,00 €	1.63 €	2.19€	2.50€
Journée	2,00 €	2.55€	2.96€	3.11€
Forfait max. période	45,00 €	54.06€	63.20€	65.28€

Facturation spécifique de 5€ si retard après 19 h

En cas de non transmission du Quotient Familial et du N° d'allocataire CAF par la famille, le tarif QF>1260€ sera appliqué.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal,
A L'UNANIMITE
VOTE LES TARIFS GARDERIE A PARTIR DU 02/09/2021**

1.3. PREPARATION DE LA RENTREE SCOLAIRE :

Mme Marjolaine ULLOIS-DOURTHE présente les documents relatifs à la rentrée scolaire et à valider en conseil municipal :

- Le règlement de la cantine municipale :

Voir document joint.

- Le règlement de la garderie municipale :

La garderie municipale est ouverte de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 19 h.
Tout retard après 19h sera facturé 5€. Voir document joint.

- **Le règlement des Temps d'Activités périscolaires (TAP) :**
Voir document joint.

- **La lettre de rentrée aux parents :**
Voir document joint.

- **La fiche d'inscription à la cantine et/ou à la garderie :**
Voir document joint.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal,
A L'UNANIMITE
Valide l'ensemble des documents de rentrée 2021-2022**

2. NUMEROTATION DANS LES HAMEAUX :

3.1 : Validation des noms de lieux-dits et des numérotations :

M le maire rappelle le travail d'attribution d'un numéro pour chaque habitation après repérage effectué par les élus au printemps 2021, ceci dans le cadre du déploiement du Très Haut Débit.

Le tableau joint en annexe décrit le nom du hameau, le numéro cadastral et le numéro d'adresse affecté à chaque habitation. Des numéros sont pré-réservés pour les futures réhabilitations ou changements de destination des constructions.

Ce point est reporté au prochain Conseil Municipal

3.2 : Acquisition de plaques de numéros et de panneaux bilingues Français - Breton :

M Christophe le Loc'h présente le projet de fourniture de plaques de numérotations aux résidents afin de faciliter le repérage des adresses pour les services (secours, services médicaux, La poste, géolocalisation, ...). Environ 500 plaques avec vis inox et chevilles sont nécessaires.

Numéros	Nombre de plaques	Numéros	Nombre de plaques	Numéros	Nombre de plaques
1	67	13	7	25	1
2	75	14	8	26	1
3	55	15	6	27	1
4	53	16	6	28	1
5	33	17	6	29	1
6	33	18	5	30	1
7	26	19	3	31	1
8	22	20	4	32	1
9	19	21	2	34	1
10	17	22	2	36	1
11	13	23	2	38	1
12	11	24	1	40	1
				9 b	1
				Total général	489

La visserie en inox et les chevilles de fixation seront également fournis aux particuliers, appelés à poser les plaques à un endroit visible de la rue. Les plaques et la visserie seront distribuées par chaque élu référent de quartier.

Concernant les panneaux bilingues, cette proposition fait suite aux réflexions de la commission Patrimoine, en lien avec la charte « Ya d'ar Brehoneg ».

Il présente les devis des fournisseurs selon le tableau ci-dessous :

Comparatif achat plaques et panneaux	SIGNALS		LACROIX		HELIOS		Helios avec pose		NBRS
		Total		Total		Total		Total	
plaques de rues email 150/100	10.8	5281.2	0	0	13.8	6748.2	19	9291	489
Plaques de rues alu 3mm 150/100	12.39	6058.71	4.756	2325.684		0		0	489
Plaques de rues plexi 6 mm 150/100	12.98	6347.22		0		0		0	489
						0		0	
Kit fixations 2 trous			2.94	1437.66		0		0	
						0		0	
Panneaux entrée de ville 1000/500	205.56	616.68		0		0		0	3
Panneaux entrée de ville 1300/600	96	288	175.72	527.16	182.5	547.5	420	1260	3
Panneaux sortie de ville 1000/400		0	92.35	277.05	96	288	320	960	3
Panneaux sortie de ville 1000/400	159.48	478.44		0		0		0	3
						0		0	
Bride 80/40 pr panneaux	3.5	21	10.73	64.38	3.5	21		0	6
Bride Diam 90 pr panneaux			14.208	127.872		0		0	9
Mat 80/40 en 2,5 ml				0	25	150		0	6
Mat Diam 90 - 3,30			214.1	642.3		0		0	3
Mat Diam 76 - 3 m			114.22	342.66		0		0	3
Voie sans issue		0	37	148		0		0	4
Poteaux voie ss issue/ enfant		0	25	100		0		0	4
panneaux attention enfant		0	55.87	223.48		0		0	4
Plaques rue / place			46.41	92.82		0		0	2
CHOIX 1 email	HT	6685.32			HT	7733.7			
CHOIX 2 alu	HT	7462.83	HT	6309.066					
CHOIX 3 plexi	HT	7751.34							
CHOIX 4 Pose comprise							HT	11511	
TARIF de l'ensemble (plaques de rue, place, panneaux entrée sortie bourg, voie sans issue, attention enfants)			TTC	7570.8792					
TARIF uniquement les Plaques de rue et Panneaux entrée sortie de bourg			TTC	6893.7192					

M Christophe Le Loc'h propose de retenir l'entreprise LACROIX.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal,
A L'UNANIMITE
Vote le devis de l'entreprise LACROIX pour un montant de
6893.72 € HT – 7570.88 € TTC**

3. AFFAIRES FINANCIERES :

POINT D'ETAPE SUR LES BUDGETS COMMUNAUX :

Monsieur Christophe LE LOC'H, adjoint aux finances, présente aux élus l'évolution des dépenses et recettes des différents budgets communaux, également présentés en commission finances du 20 août 2021.

Les réalisations budgétaires sont conformes aux prévisions votées en avril 2021.

Fonctionnement au 20/08/2021				
	Budget	Réalisé	Avancement	disponible
Dépenses	580382	301847	52%	278535
011- charges a caractère générale	146600	84010	57%	62589,93
012- charges personnels	260400	157857	61%	102543,39
014- Attenuation de produit	10500	7511	72%	2988,99
022- Dépenses imprévus	42519	0	0%	42519
023- virement section investissement	5000	0	0%	5000
024- Opérations d'ordre de transfert en	13024	0	0%	13024
65- Autres charges de gestion	86039	48844	57%	37194,55
66- Charges financières	6500	3537	54%	2962,71
67- Charges exeptionnelles	9800	88	1%	9712,15
Recettes	580382	376914	65%	203468
002- Résultat de Fonctionnement	20000	20000	100%	0
013- Atténuations de charges	12200	14140	116%	-1939,55
042- Opération d'ordre de virement ent	21024	0	0%	21024
70- Produits des services	26300	19968	76%	6331,93
73- Impot et taxes	266000	136906	51%	129094
74- dotations, subventions et	199638	159625	80%	40013,07
75- Autres produit de gestion	35200	21184	60%	14016,19
76- Produits financiers	10	1	13%	8,74
77- Produit exeptionnels	10	5091	50908%	-5080,81

Investissement au 20/08/2021				
	Budget	Réalisé	Avancement	disponible
Dépenses	493724	245247	50%	248477
040- Opération d'ordre de transfert	21024	0	0%	21024
16- Emprunts et dettes assimilées	64500	44795	69%	19705
20- Immobilisations incorporelles	18000	0	0%	18000
204- Subventions d'équipements	218000	132067	61%	85933
21- Immobilisations Corporelles	109200	68385	63%	40815
23- Immobilisations en cours	63000	0	0%	63000
Recettes	493 724	272232	55%	221492
001- Solde d'execution de la section d'i	118379	118379	100%	0
021- virement de la section fonctionne	5000	0	0%	5000
040- Opération d'ordre de transfert	13024	0	0%	13024
10- dotations, fond divers et	134885	135927	101%	-1042
13- Subventions d'investissement	114900	17926	16%	96974
16- Emprunts et dettes assimilées	107535	0	0%	107535

4. QUESTIONS DIVERSES :

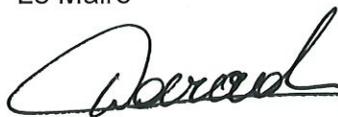
5.1 : Compte rendu des récents conseils communautaires

Ce point est reporté au prochain Conseil Municipal

La séance est levée à 22h.

Compte rendu publié dans la presse le septembre 2021 et affiché le 6 septembre 2021

Le Maire



Les conseillers municipaux